



Pour un vrai progrès social, Votez la CGT !!!



Le 26 janvier 2023, vous élierez vos représentants du personnel au CSE. Votre vote sera primordial pour que la CGT puisse continuer à vous soutenir dans vos revendications, vos actions et se battre pour vos salaires et vos conditions de travail.

Chaque salarié a pu constater que si quelqu'un a pris le parti de défendre l'intérêt des salariés dans l'entreprise, c'est bien la CGT. Pour nous, le salarié doit être au centre des débats et doit lui aussi avoir sa part du gâteau de la richesse créée par son travail !!! Et cela commence par la revalorisation des salaires. Pendant que certains protègent la direction, la CGT se mobilise avec et pour les salariés.

La CGT c'est :

L'application de la convention collective et du code du travail :

L'article 8 de la convention collective qui porte sur une prime pour remplacement à un poste supérieur a permis à un bon nombre de salarié de la toucher.

La régularisation du point de la prime d'ancienneté impactant la prime trimestrielle a permis à l'ensemble des salariés de la percevoir.

Le paiement des heures supplémentaires et de la majoration de nuit au taux horaire du smic pour les intérimaires ainsi que les nouveaux embauchés :

La CGT, par le biais d'un média national, a obligé la direction à revoir sa copie. Elle s'est même excusée envers les salariés concernés... du jamais vu !!!

Les aides sociales : La CGT (au-delà de sa mission principale) a permis à des salariés de bénéficier d'une aide de 300€ mise à disposition par l'organisme action logement.

La sécurité et l'intégrité des salariés : La CGT a demandé une enquête RPS (Risques Psycho-sociaux), a utilisé le droit de retrait, a encadré la pose des caméras dans l'entreprise pour respecter le droit à l'image.

Le don de congé : Cet accord, mis en place dans l'entreprise à l'initiative de la CGT, permet à un salarié d'acquérir des jours de congés en plus pour s'occuper de son enfant ou de son conjoint malade.

Contrairement à ce que certains pensent, la CGT signe des accords. Mais comment peut-on approuver des textes qui ne comportent aucune avancée pour les salariés ???

L'accord sur la prise des reliquats a permis à la direction de positionner automatiquement des jours de reliquats sur des jours de chômage... sans votre consentement. La CGT n'a pas cautionné cette escroquerie.

La direction a une nouvelle fois la main mise sur vos congés et si on la laisse faire ce sera sur votre vie privée !!!

L'accord sur le télétravail : pas de compensation financière pour l'énergie, pas d'assurance employeur en cas de dommage du matériel utilisé au domicile du salarié...

Les accords sur l'aménagement du temps de travail deviennent de plus en plus des cadeaux pour la direction. La CGT est fermement opposée à ce mode de prise de congés individuels !!! Ces derniers doivent rester à disposition des salariés !!!

L'intéressement :

Pendant qu'une petite catégorie de salariés empoche le pactole (prime Bonus) sans contrainte, pourquoi la majorité des autres catégories doit se plier à des objectifs inatteignables ? Les primes, la CGT n'est pas contre. Nous disons juste que la distribution doit être équitable pour tous les salariés et qu'elles ne doivent pas se substituer au salaire car c'est ce dernier qui garantit un revenu tous les mois !!!

Pour la CGT, un accord doit être avantageux pour le salarié et non un recul social !!!

Négociation annuelle obligatoire (NAO) :

Ces dernières années, les NAO se sont déroulées avec des mouvements sociaux inédits chez FPT.

Notre syndicat a, à chaque fois, soutenu vos revendications en vous suivant dans la mobilisation et ce jusqu'au bout. En revanche, les signatures prématurées des autres, la demande d'un référendum comme récemment et le sondage fantôme n'auront permis que de jouer le jeu de la direction... Souvenez-vous, nous l'avons vécu ensemble...

La CGT ne sera jamais dans les petites combines de la direction et restera fidèle à ses valeurs et ses convictions.

C'est pourquoi, par cette élection, vous avez la possibilité de donner plus de poids à la CGT afin de satisfaire au mieux vos revendications et ne plus vivre ces mascarades !

Primes Bonus et ruptures conventionnelles individuelles :

Pour rappel et malgré les menaces de la direction, maintes fois nous avons évoqué ces différents sujets qui témoignent d'une injustice Sociale flagrante envers les salariés :

- La prime Bonus, exclusivement perçue par certains avec des montants parfois exorbitants
- Les ruptures conventionnelles individuelles acceptées uniquement pour les copains mais en toute confidentialité.

Les salariés de Bourbon-Lancy ont toujours répondu aux divers défis de la direction (WCM, Gold, AGAMUS,...).

Il serait grand temps que le partage des richesses soit équitable !!!

Ces élections sont une étape importante pour positionner la CGT FPT à sa véritable place dans l'échiquier syndical. C'est vous, et seulement vous, qui permettrez par votre vote de nous accorder plus de poids sur l'ensemble des revendications et négociations.

Pour la première fois, la CGT est en capacité de vous proposer une liste avec des représentants dans les 3 collèges et ceci est significatif de notre implication envers toutes les catégories de salariés.



TITULAIRES

RIZZI Laurent
PROST Chantal
GARRIDO Raphael
MENIGER Sandrine
BUXERON Fabrice
CHAPONNEAU Didier
DAGAIN Philippe
RAVAUD Florent
THIBAUT Christian
BONIN Cédric
BONIN Réginald
BRILLANT Romaric
DESSOLAIN Hervé
MAJRI Abdelmajid

1^{er} Collège

SUPPLEANTS

MAUPAS Olivier
MENIGER Sandrine
MAUPAS Ludovic
PROST Chantal
ALVES José
PUY Jeremy
BASSET Thomas
MARCHAL Julien
GRIVOT Emmanuel
PINTO Emmanuel
DUARTE manuel
FOROPON Jonathan
BENKHELIFA Oualid
COURAUD Jean-François

TITULAIRE

COURBE Ludovic

2^{ème} Collège

SUPPLEANT

DUCHASSIN Bertrand

TITULAIRE

PERNETTE François-Xavier

3^{ème} Collège

SUPPLEANT

TUTOIS Eric

